



HARARE - DÉCLARATION SUR LE CLIMAT ET LA SANTÉ EN AFRIQUE, 2024

ADOPTÉE PAR LES PARTICIPANTS LORS DE LA 1^{ÈRE} CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LE CLIMAT
ET LA SANTÉ EN AFRIQUE

La présente Déclaration, adoptée le 31 octobre 2024 à Harare, au Zimbabwe, par les représentants de 54 nations, dont 30 États souverains d’Afrique, constitue un engagement commun à relever les défis urgents en matière de climat et de santé auxquels l’Afrique et le reste du monde sont confrontés. Les ministres, les hauts fonctionnaires, les personnalités politiques de premier plan, les chercheurs, les responsables de la mise en œuvre, les bailleurs de fonds, les organisations internationales, le secteur privé, les acteurs non étatiques et les représentants communautaires affirment par la présente leur engagement indéfectible en approuvant ce document qui reflète la détermination et la vision collectives de l’Afrique. Avec l’aval d’augustes entités telles que CDC-Afrique, les agences des Nations unies et un grand nombre de participants internationaux, cette déclaration incarne les aspirations communes des dirigeants africains et de leurs alliés mondiaux, en consolidant notre engagement commun à faire face aux effets néfastes du changement climatique sur la santé publique et la stabilité environnementale dans nos nations et nos communautés.

1. PRÉAMBULE

La présente Déclaration fait suite à la première Conférence africaine sur le climat et la santé, qui s’est tenue du 29 au 31 octobre 2024 à Harare, au Zimbabwe, avec des représentants de plus de 30 pays africains et plus de 450 participants venus du monde entier. Des chercheurs, des praticiens de la santé publique, des responsables de mise en œuvre des programmes, des organisations communautaires, des bailleurs de fonds, des jeunes, des agences des Nations unies, des centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique) et des décideurs de haut niveau se sont réunis à Harare dans le cadre d’un effort collectif pour faire face aux effets du climat sur la santé partout sur le continent. Une réunion interministérielle, réunissant des représentants de 16 pays africains, a été organisée pendant la conférence afin de dégager une position africaine commune sur la santé lors des négociations dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en s’appuyant sur la dynamique de la COP28, en vue de la COP29 et des futures conférences des parties (COP) de la CCNUCC. La conférence était une plateforme historique pour le partage de nouvelles connaissances, de pratiques optimales et de solutions créatives et innovantes sous le thème « Cultiver la résilience dans la santé : vers des stratégies unifiées et équitables d’adaptation au climat et d’atténuation de ses effets ».

Cette Déclaration s’appuie sur des documents d’orientation antérieurs, notamment la résolution n° 61.19 de l’Assemblée mondiale de la santé de 2008 sur le changement climatique et la santé, la Déclaration de Libreville de 2008, le cadre de l’OMS pour l’adaptation de la santé publique au changement climatique de 2011, la résolution de l’Assemblée générale des Nations unies pour l’environnement de 2017 sur l’environnement et la santé et la Déclaration des Émirats Arabes Unis sur le climat et la santé de la Conférence des Parties (COP28) de 2023. Elle s’aligne également sur le plan d’action stratégique 2019-2029 de l’Afrique et sur la stratégie régionale 2022-2032 pour la gestion des impacts environnementaux sur la santé en Afrique, tout en réaffirmant la nécessité de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du programme de santé de la COP26.

Atendu que :

Le changement climatique est la plus grande menace pour la santé au XXI^e siècle. Les effets du climat intensifient les risques sanitaires, augmentant la morbidité et la mortalité liées au climat, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

- Les populations africaines subissent de manière disproportionnée les effets du changement climatique, bien qu’elles ne contribuent que faiblement aux émissions de gaz à effet de serre.
- Il existe peu de données publiées sur les liens entre le changement climatique et la santé en Afrique, en particulier dans les pays dirigés par des Africains.
- Le continent africain dispose de ressources limitées pour faire face à la crise et n’a reçu que peu de soutien financier de la part des pays les plus émetteurs.

-
- La santé reste en marge des négociations de la COP de la CCNUCC, malgré son importance cruciale pour l'action climatique et le bien-être des communautés partout en Afrique.
 - Les négociateurs ayant une expertise en matière de climat et de santé en Afrique sont sous-représentés dans les processus décisionnels mondiaux concernant les politiques relatives à la question du changement climatique et le financement de la santé.
 - Il est urgent d'intégrer la résilience climatique dans les politiques nationales de santé et de renforcer les systèmes de soins de santé et les systèmes d'autres secteurs pour relever les problèmes de santé liés au climat.

Reconnaisant que la mise en place de systèmes de santé résilients au climat et de systèmes dans d'autres secteurs est essentielle pour réduire la charge sanitaire imposée par le changement climatique, atténuer les risques et protéger la santé de toutes les communautés.

Reconnaisant le besoin urgent de faire progresser la recherche et de renforcer les capacités, de mobiliser des financements et de coordonner les politiques et les actions de mise en œuvre, afin de faire face aux effets croissants de la crise climatique sur la santé par le biais d'une approche de santé publique.

La présente Déclaration se veut une expression collective décrivant des priorités de haut niveau et proposant des recommandations réalisables en vue de stratégies équitables qui contribueront à la mise en place de systèmes de santé résilients au changement climatique, axés sur l'équité et centrés sur l'être humain.

Différentes parties prenantes, notamment les décideurs, les bailleurs de fonds, les universitaires, les chercheurs, les responsables de la mise en œuvre des programmes et les communautés, ont un rôle à jouer dans la réalisation de ces priorités essentielles.

2. PRIORITÉS

La présente Déclaration énonce *six priorités clés* qui, ensemble, représentent les questions les plus urgentes liées au changement climatique et à la santé en Afrique. Ces questions ont fait l'objet de discussions approfondies au cours de cette conférence. Ces priorités doivent être prises en compte de toute urgence pour réaliser des progrès en matière de protection de la santé et du bien-être des populations africaines.

Ces priorités sont les suivantes :

- 1). Renforcement des capacités de recherche, de formation et de production de connaissances sur le changement climatique et la santé sous l'égide des Africains.
- 2). Dialogue inclusif entre la science, les politiques publiques, la communauté et les jeunes pour une recherche et une action efficaces
- 3). Financement dédié et durable provenant de sources internationales et nationales et visant spécifiquement à investir dans la recherche et les programmes nationaux afin de renforcer la résilience et de protéger la santé des populations face au changement climatique.
- 4). Instauration de systèmes de contrôle et de surveillance robustes pour suivre les effets du changement climatique sur la santé.
- 5). Participation de tous les secteurs concernés pour des systèmes de santé résistants au climat.
- 6). Participation et influence d'experts africains de la santé dans les processus de la COP de la CCNUCC.

3. RECOMMANDATIONS

La présente Déclaration constitue un appel décisif à l'action, qui présentent les **mesures attendues des décideurs, des bailleurs de fonds, des universitaires et des chercheurs, des responsables de la mise en œuvre de programmes, des communautés et des jeunes**, afin de répondre aux défis pressants du changement climatique sur la santé en Afrique.

A - PARTIES AFRICAINES À LA CCNUCC ET À L'ACCORD DE PARIS

- 1). Prioriser sans équivoque les efforts en matière de stratégies d'adaptation et les moyens de mise en œuvre lors des négociations sur le climat de la CCNUCC.
- 2). S'unir pour plaider en faveur de l'inclusion d'indicateurs de santé pertinents au niveau régional dans l'objectif mondial en matière d'adaptation et renforcer les systèmes de surveillance afin de suivre les progrès réalisés.
- 3). Veiller à ce que les experts en santé et les décideurs soient activement représentés et impliqués dans les processus de décision et de négociation au niveau mondial.
- 4). Plaider pour que la santé soit reconnue comme un programme à part entière lors des COP de la CCNUCC.

B-DÉCIDEURS À TOUS LES NIVEAUX

- 1). Faire du changement climatique une urgence de santé publique prioritaire dans le programme et les fonctions des administrations publiques et des agences multilatérales, en veillant à ce qu'il bénéficie d'un financement durable et spécifique provenant de sources internationales et nationales.
- 2). Renforcer les politiques, les pratiques, les mécanismes de coordination et le financement du secteur de la santé afin d'accroître la capacité à protéger, à former et à impliquer les agents de santé face aux effets du changement climatique sur leur activité et leurs communautés.
- 3). Renforcer la capacité du secteur de la santé à répondre à la crise climatique en intégrant le changement climatique en tant que priorité dans les politiques et programmes de santé aux niveaux local, distric, national, régional et international et en faisant de la santé un élément essentiel des programmes d'adaptation et d'atténuation des autres secteurs et des contributions déterminées au niveau national.
- 4). Renforcer les capacités de recherche et les systèmes de surveillance à plusieurs niveaux afin de suivre les effets du changement climatique sur la santé, grâce à des indicateurs normalisés, à l'harmonisation des données, à des mécanismes de partage des connaissances et à une collaboration régionale renforcée.
- 5). Développer des systèmes de santé résilients au climat, centrés sur les personnes, éthiques et équitables en s'appuyant sur des données probantes issues de la recherche locale et d'autres sources de connaissances.
- 6). Garantir la représentation et la participation de décideurs et d'experts africains en matière de santé aux mécanismes mondiaux de prise de décision et de négociation par des actions de sensibilisation, d'alignement stratégique et de renforcement des capacités afin d'accroître l'influence de l'Afrique dans les politiques relatives au climat et à la santé.

C-BAILLEURS DE FONDS

- 1). Accroître le financement de la recherche, du renforcement des capacités, de l'assistance technique et de l'élaboration de programmes axés sur le climat et la santé, en prévoyant des volets spécifiquement consacrés à la résilience climatique et sanitaire en Afrique.
- 2). Repenser les mécanismes de financement pour les rendre plus accessibles, plus souples et plus modulables, conformément aux principes *directeurs pour le financement des solutions en matière de climat et de santé* adoptés lors de la COP28, et garantir la réactivité face aux crises sanitaires émergentes et à l'évolution des conditions climatiques.

-
- 3). Accroître les investissements des collectivités locales et des pouvoirs publics dans la recherche et dans la mise en place de systèmes de santé résistants au climat, en reconnaissant les avantages connexes substantiels de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ce changement.
 - 4). Assurer une distribution équitable du financement climatique afin de rééquilibrer la répartition entre les interventions d'adaptation coproduites et les activités d'atténuation des effets du changement climatique dans les régions et au sein des populations vulnérables, en donnant aux communautés les moyens de renforcer leur résilience au changement climatique.
 - 5). Donner la priorité à la prise en compte des pertes et dommages économiques et non économiques résultant des effets du changement climatique sur les systèmes de santé africains en s'appuyant sur le fonds opérationnel pour les pertes et dommages en tant que mécanisme clé pour des investissements durables et à long terme.

D-UNIVERSITAIRES ET CHERCHEURS

- 1). Établir des partenariats de recherche équitables, qui renforcent les capacités et reconnaissent les institutions et les chercheurs africains comme des leaders intellectuels dans le domaine de la recherche sur le climat et la santé, en veillant à ce que leur contribution au discours scientifique mondial soit reconnue à sa juste valeur.
- 2). Renforcer les capacités et l'expertise des chercheurs africains en soutenant, en finançant et en faisant connaître les grandes priorités de la recherche sur le continent. Stimuler les efforts visant à traduire ces recherches en actions fondées sur des données probantes, en impliquant les décideurs et les communautés à tous les stades de la recherche et de la mise en œuvre.
- 3). Renforcer les efforts visant à intégrer les connaissances locales et traditionnelles dans la recherche participative, en encourageant la coproduction d'interventions et d'idées adaptées à la culture et au contexte.
- 4). Mieux comprendre les mécanismes des effets du climat sur la santé, évaluer rigoureusement et étendre les interventions d'adaptation et d'atténuation complexes et multi-niveaux, pertinentes au niveau local, avec des procédures claires d'évaluation de l'impact.
- 5). Veiller à ce que la recherche sur le climat et la santé soit bénéfique à toutes les parties prenantes, en intégrant des pratiques éthiques dans les collaborations et en accordant la priorité à un accès équitable aux données et aux résultats.
- 6). Encourager les opportunités de mentorat et de développement du leadership pour les chercheurs africains en début de carrière, afin de créer une communauté de recherche durable et locale sur la santé et le climat.

E-COMMUNAUTÉS

- 1). Renforcer, par toutes les parties prenantes, le rôle central des communautés touchées dans la compréhension de leurs situations particulières et dans l'élaboration de leurs messages et actions en matière de climat et de santé, en veillant à ce qu'elles aient une voix décisive dans la conception de leurs réponses aux défis climatiques.
- 2). Renforcer la participation active des communautés à la coproduction de solutions adaptées au contexte et respectant les principes éthiques et équitables afin de protéger la santé et le bien-être face au changement climatique.
- 3). Donner la priorité aux jeunes, aux femmes, aux enfants et aux autres groupes marginalisés dans les actions relatives au climat et à la santé, en mettant en avant leurs idées, en leur donnant une voix qui compte dans les mécanismes de prise de décision et en mettant en avant leurs besoins dans ces actions.
- 4). Impliquer les communautés dans la surveillance locale des risques sanitaires liés au climat, en contribuant aux systèmes d'alerte précoce et en veillant à ce que les communautés puissent réagir de manière proactive aux risques tels que les conditions météorologiques extrêmes et les épidémies.

-
- 5). Renforcer les capacités d'adaptation et d'atténuation au niveau local, qu'il s'agisse d'agriculture durable, d'adaptation à la chaleur et d'atténuation de ses effets, de gestion de l'eau ou de création d'espaces verts, en donnant aux communautés les moyens de mener leurs propres initiatives en matière de résilience.
 - 6). Rechercher des financements et des ressources pour les projets de santé climatique menés par les communautés, par le biais de collectes de fonds locales, de subventions et de partenariats avec des ONG, afin de garantir un soutien financier aux efforts de résilience.
 - 7). Soutenir les campagnes de sensibilisation de la communauté afin d'éduquer les membres sur les effets du changement climatique sur la santé et sur les mesures de protection. Intégrer les connaissances traditionnelles et les pratiques culturelles dans ces efforts pour soutenir des solutions efficaces et adaptées au niveau local, et favoriser l'émergence de communautés éclairées et résilientes.

F- RESPONSABLES DE MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES

- 1). Travailler en collaboration avec les chercheurs, les décideurs et les principaux ministères de tous les secteurs, en particulier ceux de la santé et de l'environnement, afin de transformer les résultats scientifiques en programmes pertinents sur le plan culturel et axés sur la communauté.
- 2). Doter les communautés, les agents de santé et les dirigeants locaux de compétences, de ressources et de mécanismes de coordination nécessaires pour répondre rapidement aux urgences sanitaires d'origine climatique.
- 3). Favoriser des partenariats solides entre les secteurs, notamment la santé, l'environnement, l'agriculture, l'eau, l'éducation et le logement, afin d'aligner les stratégies, de partager les connaissances et d'exploiter les ressources.
- 4). Intégrer des indicateurs climatiques et sanitaires pour évaluer et améliorer l'efficacité des programmes. Suivre les résultats tels que les effets sur la santé du stress thermique, de la qualité de l'air et des maladies à transmission vectorielle.
- 5). Coordonner le financement, les ressources et les mécanismes de responsabilisation entre les ministères de la Santé, de l'Environnement et des Finances, en veillant à ce que la résilience climatique et sanitaire soit intégrée dans les politiques et les programmes nationaux.

En tant que continent en première ligne du changement climatique, l'Afrique ne devrait plus être un destinataire passif de solutions mondiales, mais un artisan proactif de ses propres systèmes futurs pour une meilleure santé et un meilleur bien-être, façonnés par un rôle prioritaire accordé à la production de connaissances scientifiques, locales et traditionnelles, à la mise en œuvre de solutions innovantes et au développement de politiques d'avant- garde.

REMERCIEMENTS

Le Comité de rédaction soussigné confirme être l'auteur de la Déclaration de Harare sur le Climat et la Santé en Afrique, 2024, **adoptée lors de la Première Conférence internationale sur le Climat et la Santé en Afrique à Harare, République du Zimbabwe (29–31 octobre 2024)**. Leur expertise collective témoigne d'un engagement en faveur de l'avancement de la recherche, de l'élaboration des politiques, du renforcement des capacités, de la mise en œuvre et du plaidoyer en matière de climat et de santé.

1. **Dr Fortunate Machingura** – Président de la Conférence sur le Climat et la Santé en Afrique ; Directeur – Climat, Environnement et Santé, CeSHHAR Zimbabwe ; Maître de conférences, Liverpool School of Tropical Medicine
2. **Professor Stanley Luchters** – Co-Président de la Conférence sur le Climat et la Santé en Afrique ; Directeur Exécutif, CeSHHAR Zimbabwe ; Professeur de Santé Populaire et de l'Environnement, Liverpool School of Tropical Medicine
3. **Professor Guéladio Cissé** – Auteur, *Rapport d'évaluation du Groupe de Travail II du GIEC, Chapitre 7 : Santé, Bien-être et la Structure Changeante des Communautés* ; Président du Comité de rédaction ; Société Générale Côte d'Ivoire
4. **Professor Matthew Chersich** – Professeur-chercheur, Trinity College Dublin ; Directeur, Wits Planetary Health South Africa
5. **Dr Modi Mwatsamwa** – Responsable du Renforcement des Capacités et du Développement sur le Terrain, Wellcome Trust
6. **Dr Jeremah Mushosho** – Responsable d'équipe, Changement Climatique, Santé et Environnement (CHE) ; Cluster Couverture Sanitaire Universelle/Populations en Meilleure Santé (UHP), Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Congo
7. **Dr Adelheid Werimo Onyango** – Directrice, Cluster Couverture Sanitaire Universelle/Populations en Meilleure Santé (UHP), Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Congo
8. **Dr Ming Yang** – Rédacteur en chef adjoint en Santé Publique, Santé Globale et Planétaire, Nature Medicine ; Londres, Royaume-Uni
9. **Dr João Monteiro** – MD, PhD ; Rédacteur en chef, Nature Medicine, New York, États-Unis
10. **Dr Nicholas Brink** – Chercheur Clinicien, Division de Recherche en Santé Planétaire, Wits, Afrique du Sud
11. **Ms Effah Jemimma** – Étudiante en doctorat, Université Nangui Abrogoua ; Côte d'Ivoire